



**DECISION DU MAIRE N° 12/2025
DU 13 MAI 2025**

**Attribution du marché relatif aux travaux d'entretien, de
maintenance et de rénovation de l'éclairage public
sur la commune de Vert le Grand.**

Le Maire de Vert le Grand ;

VU le Code Général des Collectivités territoriales notamment l'article L 2122-22 et L 2122-23 ;

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 28 septembre 2020 portant délégation générale à Monsieur le Maire ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'attribuer le marché relatif aux travaux d'entretien, de maintenance et de rénovation de l'éclairage public sur la commune de Vert le Grand ;

DECIDE

ARTICLE 1er : D'attribuer le marché relatif aux travaux d'entretien, de maintenance et de rénovation de l'éclairage public à la société QUEKENBORN SARL – ZAC de la Marinière – 7 rue de la Marinière – 91630 MAROLLES EN HUREPOIX.

ARTICLE 2 : Ce marché est attribué pour une durée de 1 an à partir du 1^{er} juin 2025 reconductible 3 fois par notification de reconduction sans pouvoir excéder le 31 mai 2029.

ARTICLE 3 : La décision sera notifiée à l'intéressé.

ARTICLE 4 : Les honoraires seront payés sur les crédits du budget prévus à cet effet.

ARTICLE 5 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Versailles, dans un délai de 2 mois, à compter de sa publicité.

A Vert le Grand, le 13 mai 2025

Le Maire,


Thierry MARAIS